

AVIS DES SOCIETES*

Publication d'information sur le pacte conclu entre les actionnaires de la Société Magasin Général (Conformément aux articles 62 bis & 62 ter du Règlement du Conseil du Marché Financier relative à l'appel Public à l'épargne)

1. LES PARTIES AU PACTE

A/• Dénomination sociale : **NEW CORP**

- Forme juridique : **Société à responsabilité limitée**
- Adresse du siège social : **Rue du Textile - ZI Sidi Rezig - 2033 Megrine** (en cours de transfert à l'adresse suivante : Résidence El Mouna - Bureau B1 - Rue du Lac Malaren- 1053 Les Berges du Lac - Tunis)
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B3139662012 RCS de Ben Arous**

B/• Dénomination sociale : **MED INVEST COMPANY**

- Forme juridique : **Société Anonyme**
- Adresse du siège social : **Rue du Textile - ZI Sidi Rezig - 2033 Megrine**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B0254162007 RCS de Ben Arous**

C/• Dénomination sociale : **International Supermarket Stores (ISMS)**

- Forme juridique : **Société Anonyme**
- Adresse du siège social : **Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59170 Croix (France)**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **RCS Roubaix B674801329**

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **Société Magasin Général S.A**
- nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à La date de la signature du pacte) : **2.296.250 actions ordinaires conférant droit de vote**

3. - LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.

-Date de conclusion : **30 octobre 2012**

-Durée des engagements : Tant que les parties au pacte ou les sociétés qui leur seraient affiliées détiendront au moins 5% des titres de Société Magasin Général.

En cas de montée dans la capital de SMG par ISMS, directement ou indirectement (ISMS détient 100% de NEW CORP), le Pacte pourra être renégocié ou remplacé.

-Date d'effet du Pacte : **30 octobre 2012**

4. - LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

A la date de signature du pacte,

-NEW CORP détient directement **10%** du capital et des droits de vote de la Société Magasin Général(SMG)

-MED INVEST COMPANY détient directement **64,85%** du capital et des droits de vote de la Société Magasin Général (SMG)

-ISMS ne détient aucune participation directe dans le capital et les droits de vote de Société Magasin Général (SMG).

5. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

- Possibilité pour NEW CORP de demander à terme de monter dans le capital de Société Magasin Général pour atteindre 25% du capital et droits de vote de cette dernière
- Droit de préemption mutuel entre les parties en cas de cessions de titres
- Option de vente consentie à NEW CORP par MED INVEST COMPANY relative aux 10% du capital de SMG détenu par NEW CORP, et ce pendant une durée de 2 ans à compter de la signature du pacte
- Option de vente consentie à NEW CORP par MED INVEST COMPANY relative aux 10% du capital de SMG détenu par NEW CORP, et ce pendant une durée de 5 ans à compter de la signature du pacte en cas d'impossibilité de montée dans le capital à hauteur de 25% du capital et des droits de vote de SMG

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

N/A

7. SIGNATAIRE(S) (Nom, prénom et qualité du ou des signataires et date de la signature)

Le 5 novembre 2012,

Philippe Delalande, Gérant de **NEW CORP SARL**

Philippe Saudo, Directeur Général de **ISMS**

Tahar Bayahi, Directeur Général de **MED INVEST COMPANY**

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.